



# Communiqué

Lundi 8 juillet 2019

## Fête du 14 juillet La Bastide s'embrase !

C'est l'un des temps forts de la saison estivale : la fête du 14 juillet de Villeneuve-sur-Lot est réputée pour la qualité de son spectacle et de ses concerts. Plusieurs milliers de visiteurs sont attendus dimanche sur les bords du Lot pour assister à l'embrassement de la Bastide.

Programme de la soirée :

- **20 h 45 : concert « Années 80 »** avec le groupe *Polyester*, Cale de la Marine,
- **22 h 30 : Feu d'artifice** tiré depuis le pont de Bastérou, sur des extraits de musique classique. Ce spectacle pyrosymphonique est réalisé par la société Bugat Pyrotechnie (il sera maintenu en cas de pluie).
- **23 h :**  
**Rive droite : concert de variété**, place Lafayette, avec *One Trio Orchestra*  
**Rive gauche : disco-mobile KM Events**, place Alsace-Lorraine,

**A noter :** Pour assurer la sécurité des spectateurs, et dans le cadre du plan Vigipirate, les trois ponts seront simultanément fermés à la circulation de 22h15 à 23h.

Pour le bon déroulement des festivités, **la circulation et le stationnement des véhicules et des piétons** seront interdits ce jour-là :

- Pont de Bastérou, place de Bastérou et boulevard du XIV juillet, de 9h à 2h du matin,
- Pont des Cieutat, de 9h à 2h du matin (ouverture aux piétons uniquement vers 23h)
- Cale de la Marine, sur 150m en amont du pont de Bastérou et sous le pont de Bastérou, de 9h à minuit,
- Quai et chemin de halage, rive gauche du Lot, entre l'écluse de Gajac en amont et le pont de Bastérou en aval, de 9h à minuit.

Par ailleurs, **la circulation et le stationnement des véhicules** seront interdits :

- Place Lorraine, quai d'Alsace, parvis Willy-Robinson, rue Ninon, rue Jean-Guitton, rue de Belfort, de 8h à 4h du matin,
- Rue des Tanneries et rue traversière des Tanneries, de 8h à 2h du matin
- Rue des Cieutat, rue de la Paix, rue Arnaud-Daubasse, rue des élus, de 16h à 2h du matin,
- Rue de la Cale, de 9h à minuit,
- Place de l'Amiral Courbet, de 15h à minuit,

- Voies Nord et Sud du boulevard Georges Leygues, de 16h à 3h du matin.
- Voie Sud du boulevard de la République de 16h à 3h du matin

**La circulation sera interdite :**

- Rue du Général Blaniac (à l'angle de la rue du Puits Couleau), de 16h à 2h du matin
- Rue de Casseneuil (à l'angle de la rue du Puits Couleau), de 16h à 2h du matin
- Rue du collège, de 16h à 2h du matin
- Pont de la Fraternité dans les deux sens de 22h15 à 23h.

**Plus d'information** : <http://www.ville-villeneuve-sur-lot.fr/>

